



Listen to this article

## (2 Cor. 11 :21 ; 12 :10)

“ II m'a dit : ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse ” (2 Cor. 12 : 9).

La brève histoire de la vie de l’apôtre des nations que nous allons considérer a été écrite par lui-même, en l'an 57, étant en Macédoine. Il rappelle plusieurs faits racontés dans les Actes. Un opposant pourrait critiquer le récit de ses émouvantes expériences et de ses victoires dans la foi, et avancer qu'un peu de modestie aurait dû empêcher Paul de faire un si élogieux récit de ses propres exploits. Mais, honni soit qui mal y pense, l'Eglise de Corinthe et tous les vrais enfants de Dieu depuis ont eu lieu de remercier le Seigneur pour ce compte rendu des épîtres aux Corinthiens. Ce n'est pas que l'apôtre voulait se défendre lui-même spécialement, mais il prenait surtout la défense des doctrines de Christ, lequel se servait de lui comme de son verbe, pour les déclarer. Selon l'arrangement divin il fut choisi comme principal conducteur pour présenter alors et jusqu'à ce jour les enseignements chrétiens. Ses expositions inspirées furent contredites par les faux docteurs, les pseudo apôtres, comme par les soi-disant docteurs.

L'apôtre fut de ce fait obligé de lutter contre les ennemis dans l'Eglise et contre ceux qui s'en tenaient séparés ; et il fallait vraiment la puissance divine pour le soutenir dans un combat si inégal. Il avait consacré plus d'une année à Corinthe, en plantant la semence de la vérité, en y affermissant les croyants, et en même temps il encourageait par des messages et lettres d'autres petits groupes du peuple de Dieu en divers endroits. L'oeuvre florissait, mais le Seigneur permit à l'Adversaire de susciter de l'opposition intérieure et extérieure. Dans les assemblées des faux frères avaient plus d'un grief contre saint Paul. Ils s'opposèrent à une partie de ses enseignements. Ils nièrent qu'il soit un apôtre plus qu'aucun d'eux. Ils avancèrent qu'il était dans l'erreur en enseignant que la circoncision n'est pas nécessaire à ceux d'entre les nations ; qu'il n'était pas ferme et fixé dans ses enseignements (2 Cor. 1 :17) ; qu'il se recommandait et se glorifiait lui-même (2 Cor. 3 :1 ;

5 :12 ; 10 : 8) ; que, sans droit, il s'arrogeait de l'autorité (2 Cor. 10 :14).

Ils l'accusèrent de peu de patriotisme et d'être déchu de la foi (2 Cor. 11 :22) ; qu'il n'est pas du tout serviteur de Christ (2 Cor. 10 : 7 ; 11 : 23) ; que faussement il s'était usurpé le titre d'ambassadeur de Christ — d'être un des douze apôtres (2 Cor. 11 :5 ; 12 :11 ; qu'il ne pouvait exhiber des preuves de son apostolat ; qu'à l'inverse des douze il n'avait pas connu Christ personnellement ; que son témoignage n'était pas direct et avait partant moins de valeur que celui des autres.

Nous ne sommes pas surpris du tout qu'à la suite de semblables menées ces faux frères jetèrent tout sens dessus dessous dans l'église de Corinthe et que des factions, sectes et parties en aient été la conséquence — les uns disant être de Paul, d'autres d'Apollos, d'autres de Céphas, etc... Ils reprochèrent à saint Paul d'avoir travaillé de son métier et reçu des dons de la Macédoine (2 Cor. 11 :2-10), prétendant qu'il aurait dû exposer ses besoins aux Corinthiens afin qu'ils l'aident. Ils insinuèrent que la collecte faite pour les pauvres de Jérusalem allait probablement en partie dans sa poche (2 Cor. 12 :16-17). Ils se demandèrent, tout en sachant la vérité, s'il était au moins un Hébreu de pur sang (2 Cor. 11 :22). Ces flèches du malin, ces vilaines insinuations doivent avoir blessé profondément et amèrement un homme à la conscience aussi délicate que l'apôtre, d'autant plus qu'elles provenaient d'anciens amis, pour lesquels il avait volontiers souffert la perte de toutes choses. Non, encore une fois cette deuxième épître aux Corinthiens ne fut pas écrite dans l'intention surtout de se défendre, mais, nous en sommes certains, principalement pour défendre la vérité, parce que, s'il était personnellement discrédité, les vérités, le plan d'amour et le Seigneur que Paul représentait, seraient non moins discrédiités.

Saint Paul ne fut pas le seul qui ait été en péril parmi les faux frères et le monde. Dans le passé, Socrate, Savonarole, Servet, Wesley, Washington, Victor Hugo et combien d'autres ont eu leurs accusateurs, calomniateurs, diffamateurs.

### ***Les trois preuves de saint Paul***

Si nous examinons le cas à la lumière de ce que nous venons de faire précéder nous pouvons diviser en trois parties la défense de l'apôtre dans sa 2e épître aux Corinthiens :

1. Les souffrances qu'il endura en préicateur de la vérité ; en démontrant son amour pour

elle, pour le Seigneur et pour tous les hommes qui pouvaient avoir des oreilles pour écouter.

2. La preuve de son apostolat, consistant dans les révélations qu'il a eues, dans sa communion avec Dieu, dans sa profonde connaissance des vérités spirituelles et dans le fait que Jésus-Christ l'avait spécialement chargé de déclarer son nom à Jérusalem et aux nations. Tout cela, conjointement avec le fait que Christ lui est apparu en personne " comme à l'avorton ", constitue la principale preuve de son apostolat (de ce qu'il fut le 12e apôtre choisi par Christ (Eph. 4 :12), à la place de Judas — il n'y a jamais eu plus que 12 apôtres, Matthias fut élu tel par les frères avant la Pentecôte) en connexion avec le service qu'il eut le privilège de rendre au Seigneur grâce à cette commission divine.

3. Puis ses autres preuves : qu'il restait toujours ministre du Seigneur et de son Evangile auprès de ceux qui avaient des oreilles pour écouter ; et que par ses épîtres il parle et prêche encore aujourd'hui.

Saint Paul énumère ses souffrances et sa fidélité (en 2Cor.XI), ci-après, disant : "Sont-ils Israélites ? — moi aussi. Sont-ils la semence d'Abraham ? — moi aussi. Sont-ils ministres de Christ ? — moi outre mesure ; dans les travaux surabondamment (en de plus grands champs), sous les coups excessivement, dans les prisons surabondamment, dans les morts souvent ; cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante (coups) moins un ; trois fois j'ai été battu de verges ; une fois j'ai été lapidé ; trois fois j'ai fait naufrage ; j'ai passé un jour et une nuit dans les profondeurs de la mer ; en voyages souvent, dans les périls sur les fleuves, dans les périls de la part des brigands,... de la part de mes compatriotes,... de la part des nations,... à la ville,... au désert,... en mer,... parmi de faux frères, en peine et en labeur, en veilles souvent, dans la faim et la soif, dans les jeûnes souvent, dans le froid et la nudité (il a souffert plus quaucun des douze apôtres).

Tout cela démontrait à l'évidence son suprême amour pour Dieu, pour les frères, pour son prochain, à un degré qui cherche son pareil.

Parmi les seconde preuves, Paul fait ressortir qu'il avait vu le Seigneur, être spirituel (c'est-à-dire avec son nouveau corps de gloire), brillant plus que le soleil en plein midi et en avance de tous les autres chrétiens qui ne le verront qu'une fois ressuscité des morts. Les autres apôtres ne virent notre Seigneur pendant les 40 jours de ses manifestations que sous forme humaine, sous une forme que Jésus se créait dans chaque circonstance ; il s'en faut

donc de beaucoup pour qu'on puisse comparer ces preuves de la résurrection de Christ à celle plus importante de saint Paul. Puis il y a que Paul avait eu une vision ou révélation surprenante au plus 'haut degré, " il fut ravi jusqu'au troisième ciel " et eut des communications divines qu'il n'osa pas exprimer (2 Cor. 12 :4).

Le troisième ciel est le nouveau ciel à venir — de l'âge du Millénium. "Le premier ciel et la première terre ", l'ordre de choses primitif disparut lors du déluge. Le deuxième ciel et la deuxième terre, l'ordre de choses depuis le déluge subsistent encore. Mais le troisième ciel et la troisième terre, le nouvel ordre de choses est la dispensait à venir — l'ère qui est introduite par le second avènement du Messie. En d'autres termes, l'apôtre Paul fut ravi en vision et il lui fut donné de jeter un regard sur l'état, la gloire et les bénédictions du Royaume millénaire — que Dieu avait jugé bon de ne pas faire connaître généralement. Ceci néanmoins aida Paul à avoir une connaissance très nette des desseins de Dieu et donna force et feux à toutes ses épîtres.

Maintenant, donc, " au temps propre ", les écrits de saint Paul constituent la clef du divin " plan des âges ". Il vit plus littéralement les choses qui plus tard furent révélées en symboles à saint Jean sur l'île de Patmos et qui ne purent être compris avant le temps marqué de la moisson. En vue de cela, Paul pouvait parfaitement écrire : " Je vous fais savoir, frères, que l'Evangile, qui a été annoncé par moi n'est pas selon l'homme. Car moi, je ne l'ai pas reçu de l'homme non plus, ni appris, mais par la révélation de Jésus-Christ" (Gal. 1 :11-12).

La troisième preuve, son sérieux, sa sainteté se voient dans tous ses écrits. Il ne prêcha pas pour un profit ni pour être applaudi des hommes, ni pour être honoré du monde ou même de l'Eglise. Il déclara : " Pour moi je dépenserai très volontiers et je me dépenserai moi-même pour vous, dusse-je, en vous aimant davantage, être moins aimé de vous ". Et encore : " Ce ne sont pas vos biens que je cherche, c'est vous-mêmes" (2 Cor. 12 :15. 14).

Son "écharde dans la chair", probablement une faiblesse des yeux provenant de la grande lumière qui l'avait aveuglé sur la route de Damas, semble avoir amoindri son apparence personnelle et avoir justifié ses supplications d'en être délivré, non pas pour lui, mais pour les besoins de la saint cause pour avoir plus d'influence. Sa prière fut exaucée, mais non de la manière qu'il s'y attendait. Le Seigneur lui répondit qu'il le compenserait par sa grâce toute puissante. " *Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans l'infirmité* ". L'apôtre nous assure que c'est de tout son cœur qu'il accéda à cette proposition, en disant :

*“Je me glorifierai donc bien plus volontiers de mes faiblesses, afin que la puissance de Christ demeure sur moi”.*

Quelle merveilleuse leçon nous fournissent les expériences de saint Paul et avec combien de raison le plus grand des apôtres pouvait-il conjurer les fidèles de le suivre comme il suivait le Seigneur Jésus !

W.T. 4517 (1909), Straz. 5-6 (1973).